



Note de synthèse

Mise à jour de l'étude de répartitions des consommations électriques par secteur d'activité

Edition 2018

Rédaction : Jennifer Meyer – chef de projet observation, environnement et énergie
Validation : Gaëlle Gilboire, cheffe de service Ile Solaire

Septembre 2019

Introduction

L'Observatoire Energie Réunion a réalisé en 2015 une étude portant sur la répartition des consommations électriques par secteur d'activité (industrie, résidentiel, agriculture et tertiaire) et l'établissement de ratios électriques par secteur d'activité.

La présente note constitue une mise à jour de l'étude à partir des données fournies par EDF pour l'année 2018 et présente la répartition des consommations électriques par secteur d'activité.

Méthodologie

En 2019, les données ont été fournies par EDF directement en ayant associé les codes NAF aux secteurs d'activités afin de respecter la confidentialité des données transmises.

Les codes NAF ont été répartis par secteurs d'activités de la manière suivante :

Secteur	Code	Libellé	Secteur	Code	Libellé	
Agriculture	01	Culture et production animale, chasse et services annexes	41		Construction de bâtiments	
	02	Sylviculture et exploitation forestière	42		Génie civil	
	03	Pêche et aquaculture	43		Travaux de construction spécialisés	
Industrie	05	Extraction de houille et de lignite	45		Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	
	06	Extraction d'hydrocarbures	46		Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	
	07	Extraction de minerais métalliques	47		Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	
	08	Autres industries extractives	49		Transports terrestres et transport par conduites	
	09	Services de soutien aux industries extractives	50		Transports par eau	
	10	Industries alimentaires	Tertiaire	51		Transports aériens
	11	Fabrication de boissons		52		Entreposage et services auxiliaires des transports
	12	Fabrication de produits à base de tabac		53		Activités de poste et de courrier
	13	Fabrication de textiles		55		Hébergement
	14	Industrie de l'habillement		56		Restauration
	15	Industrie du cuir et de la chaussure		58		Édition
	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie		59		Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	17	Industrie du papier et du carton		60		Programmation et diffusion
	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements		61		Télécommunications
	19	Cokéfaction et raffinage		62		Programmation, conseil et autres activités informatiques
	20	Industrie chimique	63		Services d'information	
	21	Industrie pharmaceutique	64		Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	

Industrie	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	65	Assurance	
	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	
	24	Métallurgie	68	Activités immobilières	
	25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	69	Activités juridiques et comptables	
	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	
	27	Fabrication d'équipements électriques	71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	
	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	72	Recherche-développement scientifique	
	29	Industrie automobile	73	Publicité et études de marché	
	30	Fabrication d'autres matériels de transport	74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	
	31	Fabrication de meubles	75	Activités vétérinaires	
	32	Autres industries manufacturières	77	Activités de location et location-bail	
	33	Réparation et installation de machines et d'équipements	78	Activités liées à l'emploi	
	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	
	36	Captage, traitement et distribution d'eau	80	Enquêtes et sécurité	
	37	Collecte et traitement des eaux usées	Tertiaire	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
	38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération		82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
	39	Dépollution et autres services de gestion des déchets		84	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
				85	Enseignement
				86	Activités pour la santé humaine
		87		Hébergement médico-social et social	
		88		Action sociale sans hébergement	
		90		Activités créatives, artistiques et de spectacle	
		91		Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	
		92		Organisation de jeux de hasard et d'argent	
		93	Activités sportives, récréatives et de loisirs		
		94	Activités des organisations associatives		
		95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques		
		96	Autres services personnels		
		97	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique		
		98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre		
		99	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux		

Le tableau de données fourni par EDF comprend les informations suivantes :

- Niveau de tension (HTA / BT+ / BT)
- Usage (agriculteur / collectivité / domestique / éclairage public / professionnel / service commun d'immeuble / service public / vide)
- Secteur d'activité d'après le code NAF (Agriculture / Industrie / Tertiaire / NAF vide)
- Consommation électrique en kWh

Ce fichier reprend les consommations réelles des clients tous segments pour l'année considérée. Il est à noter que les consommations transmises par EDF dans le cadre de cette note ne correspondent pas tout à fait aux consommations qui apparaissent dans le Bilan Energétique 2018 qui sont des consommations facturées et non pas des consommations relevées.

Les contrats proposés par EDF correspondent aux niveaux de tension :

- Tarif Vert (correspond au HTA)
- Tarif Bleu + (correspond au BT+)
- Tarif Bleu (correspond au BT)

Pour les tarifs Bleu et Bleu +, la segmentation se fait à partir des « usages » définis par EDF. Les usages sont les suivants :

- BT : agriculteur / collectivité / domestique / éclairage public / professionnel / service commun d'immeuble / service public
- BT + : collectivité / domestique / éclairage public / professionnel / service commun immeuble / service public

Pour le tarif vert (HTA), les usages définis par EDF sont les suivants : agriculteur / collectivité / domestique / professionnel / service public.

Quelque soit le tarif, les usages ne sont pas toujours définis et il existe des cases vides.

La répartition par usage à partir des données EDF n'est pas tout à fait satisfaisante, notamment car elle ne permet pas de différencier les consommations de l'usage « professionnel » entre agriculture, tertiaire et industrie. C'est la raison pour laquelle la répartition des consommations est également faite par secteurs d'activités issus des codes NAF de l'INSEE (

Tableau 1).

Données 2018 en kWh	Secteur d'activités d'après le code NAF de l'INSEE			
	Agriculture	Industrie	Tertiaire	NAF vide
RÉUNION	17 275 966	493 987 548	907 649 277	1 304 091 769
BT	9 093 185	40 738 991	286 403 304	1 236 257 489
Agriculteur	1 318 785		146 070	1 407 542
Collectivité	29 800	1 009 541	24 830 737	3 048 598
Domestique	339 279	199 184	3 448 363	1 149 931 984
Eclairage public			30 259 372	3 415 071
Professionnel	7 271 643	36 349 751	209 924 677	61 167 299
Service commun d'immeuble	545	73 515	11 094 071	2 965 321
Service Public	68 011	68 193	6 357 153	494 311
(vide)		3 037 991	342 861	13 893 300
BT+	2 081 421	42 703 167	107 377 994	8 782 394
Collectivité		1 027 522	15 668 982	157 577
Domestique				18 304
Eclairage public				95 067
Professionnel	2 081 421	26 757 962	85 516 688	1 001 784
Service commun d'immeuble			404 594	160 423
Service Public			5 488 560	101 740
(vide)		14 896 546	204 103	7 363 703

HTA	6 101 360	410 545 390	513 867 979	59 051 887
Agriculteur	2 091 123	586 400	1 468 288	
Collectivité		4 313 896	146 712 707	77 828
Domestique				105 508
Professionnel	3 932 409	360 352 044	355 990 110	3 177 880
Service Public			8 535 538	
(vide)		45 293 049		56 929 837

Tableau 1 : Données de consommation 2018 en kWh transmises par EDF

A la lecture de ce tableau, nous pouvons constater que 48% de la consommation électrique n'est pas associée à un secteur d'activité puisque le code NAF n'est pas renseigné. Ces consommations sont désignées dans la colonne « NAF vide » du tableau ci-dessus. Un travail préparatoire a été réalisé avec EDF lors de la réalisation de l'étude en 2015 afin d'associer les cases « Vide » à un secteur d'activité pour chaque tarification.

Ainsi, chaque année, l'association des cases « Vide » au secteur d'activité pour chaque tarification suit la nomenclature suivante (Tableau 2).

Tension	Usage EDF	Nouvelle attribution
HTA	Collectivité	Tertiaire
	Domestique	Industrie
	Professionnel	Industrie
	(vide)	Indéterminé
BT+	Collectivité	Tertiaire
	Domestique	Résidentiel
	Eclairage public	Tertiaire
	Professionnel	Tertiaire
	Service commun d'immeuble	Résidentiel
	Service public	Tertiaire
	(vide)	Indéterminé
BT	Agriculteur	Agriculture
	Collectivité	Tertiaire
	Domestique	Résidentiel
	Eclairage public	Tertiaire
	Professionnel	Indéterminé
	Service commun d'immeuble	Résidentiel
	Service public	Tertiaire
	(vide)	Indéterminé

Tableau 2 : Réattribution des cases de la colonne « NAF vide »

Résultats 2018

Les données globales du fichier sont les suivantes :

- Consommation totale : 2 723 GWh
- Tarif bleu (BT et BT+) : 1 733 GWh de consommation
- Tarif vert (HTA) : 990 GWh de consommation

La répartition des consommations d'électricité selon les usages EDF et après réattribution des cases avec un code NAF vide est la suivante :

	Agriculture	Industrie	Tertiaire	Résidentiel	Indéterminé	Total	% de répartition
BT	10 435 606	40 738 174	293 361 285	1 152 897 305	75 060 599	1 572 492 969	58%
Agriculteur	2 726 327		146 070				
Collectivité	29 800	1 009 541	27 879 336				
Domestique	339 279	199 184	3 448 363	1 149 931 984			
Eclairage public			33 674 443				
Professionnel	7 271 643	36 349 751	209 924 677		61 167 299		
Service commun d'immeuble	545	73 515	11 094 071	2 965 321			
Service Public	68 011	68 193	6 851 464				
(vide)		3 037 991	342 861		13 893 300		
BT+	2 081 421	42 682 030	108 639 095	178 727	7 363 703	160 944 976	6%
Collectivité		1 027 522	15 826 559				
Domestique				18 304			
Eclairage public			95 067				
Professionnel	2 081 421	26 757 962	86 518 472				
Service commun d'immeuble			404 594	160 423			
Service Public			5 590 300				
(vide)		14 896 546	204 103		7 363 703		
HTA	6 023 532	413 828 777	512 784 470	0	56 929 837	989 566 616	36%
Agriculteur	2 091 123	586 400	1 468 288				
Collectivité		4 313 896	146 790 535				
Domestique		105 508					
Professionnel	3 932 409	363 529 924	355 990 110				
Service Public			8 535 538				
(vide)		45 293 049			56 929 837		
Total	18 540 559	497 248 981	914 784 849	1 153 076 031	139 354 139	2 723 004 561	
% de répartition	1%	18%	34%	42%	5%		

Tableau 3 : Répartition des consommations électriques 2018 en kWh par tarif, usage et secteur d'activité
Source : EDF – Auteur : OER

La répartition de la consommation électrique par niveau de tension est la suivante :

- 36% de la consommation pour le HTA qui correspond au Tarif Vert
- 64% de la consommation pour le BT + et BT qui correspondent au Tarif Bleu

Ces données restent dans l'ordre de grandeur des données apparaissant dans le Bilan Energétique 2018 (34% des consommations en Tarif Vert et 66% des consommations en Tarif Bleu).

Répartition des consommations électriques 2018 par niveau de tension

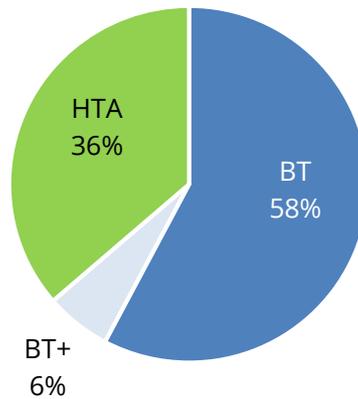


Figure 1 : Répartition de la consommation électrique 2018 par niveau de tension
Source : EDF – Auteur : OER

Conformément aux ordres de grandeur présentés les années précédentes, le secteur résidentiel consomme 42% de l'électricité. Vient ensuite le secteur tertiaire qui consomme 34% de l'électricité, puis l'industrie qui en consomme 18%. Le secteur de l'agriculture consomme quant à lui très peu d'électricité (1% des consommations totales).

Cependant, 139 GWh restent indéterminés, soit 5% des consommations totales d'électricité de l'île.

Répartition des consommations électriques 2018 par secteur d'activité

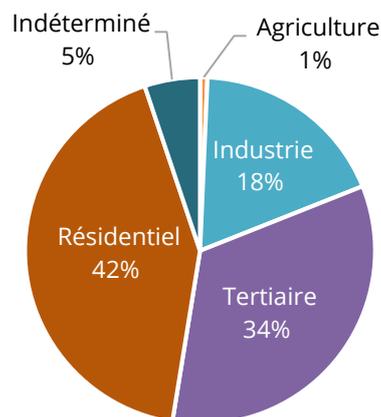


Figure 2 : Répartition des consommations d'électricité 2018 par secteur d'activité
Auteur : OER